

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

6 avril 2009	Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 6 avril 2009 à 19h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Martin Landreville, Serge Courchesne, Marielle Cartier Richard Désourdy, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault, cinq citoyens, six pompiers et le chef pompier, Grant Symington, sont aussi présents.
Absences	Aucune absence.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire Réal Pelletier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière
- ADMINISTRATION**
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars et de la séance extraordinaire du 23 mars 2009
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Dépôt du rapport trimestriel
6. Définir comités pour la rémunération des élus
7. Affiche du logo municipal sur le site internet de la cellule de Mentorat d'affaires Brome-Missisquoi du CLD
8. Réunion des maires avec le député Pierre Paradis
9. Transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence
10. Suivi dossier internet haute vitesse
- SECURITÉ PUBLIQUE**
11. Réception de la facture pour les services de la S.Q. pour 2008
12. Rapport du chef pompier
13. Recommandations du comité intermunicipal d'incendie
14. Engagement d'un pompier
15. Inscription congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec
- VOIRIE MUNICIPALE**
16. Rapport de l'inspecteur municipal
17. Soumissions pour des travaux sur les chemins
18. Permission de voirie pour toutes les routes du MTQ sur le territoire de Saint-Armand
19. Renouvellement du contrat de déneigement avec le M.T.Q.
20. Vente d'équipement d'hiver
21. Travaux routiers de l'autoroute 35
22. Projet de résolution concernant la diminution des impacts du transport de la pierre requise par les travaux de l'autoroute 35
23. Demande de dos d'ânes sur le chemin Champlain
24. Dommages à la propriété du 429 chemin Benoit
25. Lot 99 au bout du chemin Solomon
- HYGIENE DU MILIEU**
26. Invitation au colloque régional sur la gestion des matières résiduelles Brome-Missisquoi
27. Compensation pour la collecte sélective 2007
28. Vente du conteneur à recyclage
29. Formation sur le compostage domestique
- URBANISME ET ZONAGE**
30. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
31. Demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q. par Monsieur Patrick Brault
32. Présentation des projets de règlement d'urbanisme au C.C.U. par Nathalie Grimard
- LOISIRS ET CULTURE**
33. Demande d'aide financière par la Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes
34. Calendrier intermunicipal mensuel d'activités
- AFFAIRES EXTERIEURES**
35. Rapport de la MRC
36. Brunch bénéfique de l'Association libérale provinciale de Brome-Missisquoi
37. Demande de contribution financière pour les activités soulignant le 400^e de Champlain
38. Invitation au « Comité Colloque 2009 - L'accessibilité universelle »
39. Vélothon BMP 2009
40. Divers
 - Arbres sur le territoire du MTQ
 - Convecteur à l'ancienne gare
 - Synergis
 - Maire Suppléant du 10 au 26 avril 2009
41. Levée

09-04-068 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

09-04-069 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mars et de la séance extraordinaire du 23 mars 2009 soient adoptés tels que rédigés et lus par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN MARS 2009 : 31 998,99\$

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN MARS 2009 :

C900151	Société Canadienne des Postes	891.74
C900152	Jules Bélisle C.A.	7 619.06
C900153	Marie Bertrand	39.51
C900154	Fenestration Pro-Tech	2 732.70
C900155	Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes	163.87
C900156	Émondage Gilles Patenaude	4 460.41
C900157	Système Huntingdon inc.	3 000.00
C900158	Marks Malcolm	71.49
C900159	Légion Canadienne Branche	91.76
C900160	Petite caisse	269.43
C900161	S.A.A.Q.	50.79
C900162	M.R.C. de Brome-Missisquoi	38 473.50
C900163	CLD de Brome-Missisquoi	355.00
C900164	Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes	15.00
C900165	La Tournée des 20	500.00
C900166	Blizzard William T.	300.00
C900167	Nicole Dumoulin Communication	640.00
C900168	Ministre du Revenu	53.26
C900169	Pelletier Stéphane	1 450.00
I000030	Receveur Général	1 997.51
I000031	Ministre du Revenu	4 120.30
I000032	Hydro Québec	244.70
I000033	Hydro Québec	171.76
I000034	Hydro Québec	74.31
I000035	Hydro Québec	247.63
I000036	Hydro Québec	830.24
I000037	Hydro Québec	35.53
I000038	Hydro Québec	149.99
I000039	Hydro Québec	455.12
I000040	Hydro Québec	344.89
I000041	Hydro Québec	236.16
I000042	Bell Canada	236.13
I000043	Bell Canada	271.41
I000044	Bell Canada	91.44
I000045	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	80.09
I000046	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	80.89
I000047	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	68.80
I000048	Telus	695.43
I000049	S.A.A.Q.	10 645.00

Total des comptes payés 82 254.85\$

LISTE DES COMPTES À PAYER :

C900170	Colette Litjens	88.18
C900171	Luc Marchessault	583.00
C900172	Marie-Eve Cloutier	16.00
C900173	Jacques Pelletier	361.00
C900174	Réal Pelletier	110.20
C900175	Orizon Mobile	655.10
C900176	CMP Mayer inc.	485.65
C900177	Clément Galipeau	18.50
C900178	Laboratoire d'Analyses S.M. inc	239.47
C900179	Régie Intermun.Élimination Déchets Solid.	1 384.42
C900180	Christiane Dubé	57.00
C900181	Arlette Arpin	57.00
C900182	Les Pétales Dupont inc.	2 211.81
C900183	Propane du Suroit	2 223.58
C900184	Aquatech Société de Gestion de l'Eau inc.	1 325.71
C900185	Station Service St-Armand Enr.	1 726.81
C900186	Journal l'Avenir	321.93
C900187	Graymont (Qc) inc.	330.89
C900188	Les Éditions juridiques FD	166.38
C900189	Équipements Laguë Pike-River inc.	69.22
C900190	Fédération Québécoise des Municipalités	62.84
C900191	La Voix de l'Est	232.97
C900192	Transcontinental Médias S.E.N.C.	422.15
C900193	Papeterie Coupal (2006) inc.	381.18
C900194	CDS Produits de bureau inc.	89.47
C900195	L.Bourgea & Fils inc.	964.22
C900196	J.O Lévesque Ltée	8.42
C900197	J.A.Beaudoin Construction Ltée	3 598.71
C900198	Martech inc.	267.51
C900199	C.O.M.B.E.Q.	253.97
C900200	Centre du Pneu F.M.L. inc.	62.08
C900201	Philipsburg Transit Ltée	1 067.75
C900202	Bureau en Gros # 75	79.71
C900203	G.D.B. inc.	161.86
C900204	Aréo-Feu Ltée	4 310.07
C900205	Chagnon & Fils inc.	209.97
C900206	Acklands Grainger inc.	281.17
C900207	Services Sanitaires G.Campbell inc.	282.18
C900208	L'Homme & Fils Enr.	620.48
C900209	Location Florabec inc.	3 263.04
C900210	Atelier de Mécanique Mobile del'Estrie	955.37
C900211	Localisation Bois-Francis inc.	382.65
C900212	Concassage Pelletier inc.	4 260.07
C900213	Allied Medical	267.70
C900214	CSE Incendie et Sécurité inc.	208.44
C900215	Mines Seleine	2 669.58
C900216	Francis Picard	167.04
C900217	Sani-Eco inc.	320.80
C900218	Système Huntingdon inc.	3 067.03
C900219	Portes de garage Ruel & fils inc.	361.20
C900220	Échelles C.E. Thibault inc.	1 669.48
C900221	Systèmes de Sauvetage Aquatech	2 991.19
C900222	Ville de Saint-Hyacinthe	750.46
C900223	Carleton Rescue Equipment LTD	530.41
C900224	Smith Sylvie	136.56
C900225	Ginette Lamoureux Messier	80.50
C900226	Benoit Charles	100.00
C900227	Joël Gendreau	121.50

Total des comptes à payer 48 091.58\$

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

09-04-070 Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : les comptes ci hauts mentionnés au montant de 31 998.99\$, de 82 254.85\$ et de 48 091.58\$ soient acceptés et payés, ainsi que les factures suivantes :

Ministère des Finances	426.00\$
Modification à la compensation tenant lieu de taxes 2007	
Ministère des Finances	922.00\$
Modification au taux global de taxation de 2007	
C.S.S.T.	7 181.40\$
Cotisation 2009	

09-04-071 **FACTURE ÉMONDAGE GILLES PATENAUDE**

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : un chèque au montant de 7 646.42\$ soit émis à l'ordre de Émondage Gilles Patenaude en guise de paiement final pour l'abattage des peupliers sur le chemin Champlain.

ADOPTÉ

5. **DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL**

Le rapport est déposé.

09-04-072 6. **DÉFINIR COMITÉS POUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Martin Landreville
et résolu

QUE : les comités, relativement à l'article 2 du règlement no. 84-09 concernant la rémunération du maire et des conseillers (ères) de la municipalité de Saint-Armand, soient définis comme suit :

- Comité incendie,
- Comité consultatif d'urbanisme
- la S.I.T.E.
- Comité du transport
- Carrefour Culturel
- Loisirs St-Damien
- Pacte Rural
- Comité du 400^e

ADOPTÉ

09-04-073 7. **AFFICHE DU LOGO MUNICIPAL SUR LE SITE INTERNET DE LA CELLULE DE MENTORAT D'AFFAIRES BROME-MISSISQUOI DU CLD**

Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la municipalité accepte d'afficher son logo sur le site internet de la cellule de Mentorat d'affaires Brome-Missisquoi du CLD;

Que : la municipalité accepte d'afficher le logo de la cellule de Mentorat d'affaires Brome-Missisquoi du CLD sur le site web de la municipalité.

ADOPTÉ

9. **TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE**

Le Ministre délégué aux Transports a autorisé la programmation des travaux en voirie locale présentée par la municipalité dans le cadre de la demande de transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence.

10. **SUIVI DOSSIER INTERNET HAUTE VITESSE**

Monsieur le maire fait son rapport sur le sujet d'internet à haute vitesse.

11. **RÉCEPTION DE LA FACTURE POUR LES SERVICES DE LA S.Q. POUR 2008**

La municipalité a reçu la facture pour 2009, au montant de 177 044\$, pour les services de la Sûreté du Québec.

09-04-074

13. **RECOMMANDATIONS DU COMITÉ INTERMUNICIPAL D'INCENDIE**

Modification au budget - Achat d'un traîneau de sauvetage

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : soit remplacé l'achat de boyaux, prévu au budget d'immobilisations 2009, d'une valeur de 5 375\$, par l'achat du traîneau nécessaire à la formation de sauvetage sur glace.

ADOPTÉ

09-04-075

Modification au budget - Achat d'un dévidoir à câble

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : l'achat du dévidoir à câble soit accepté, payé par Saint-Armand et facturé à Pike-River selon le même pourcentage que la quote-part 2009;

QUE : la facture soit payée par le budget d'opération du service incendie.

ADOPTÉ

09-04-076

Support de piscine portative

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la fourniture d'un support pour la piscine portative, par L. Bourgea & Fils Inc. au montant de 1 700\$, soit acceptée.

ADOPTÉ

09-04-077

14. **ENGAGEMENT D'UN POMPIER**

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Martin Landreville
et résolu

QUE : Monsieur Pietro Giorgi soit engagé comme pompier volontaire au taux horaire de 15.00\$.

ADOPTÉ

09-04-078

15. INSCRIPTION AU CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Martin Landreville
et résolu

QUE : la municipalité autorise Grant Symington à s'inscrire au Congrès annuel 2009 de l'A.C.S.I.Q. au coût de 338.63\$, taxes incluses, ainsi que ses frais de déplacement, d'hébergement et de repas.

ADOPTÉ

12. RAPPORT DU CHEF POMPIER

Une pratique de pompiers aura lieu au 1666, rang St-Henri le 18 avril prochain avec 10 casernes des environs.

Un communiqué sera envoyé pour le recrutement de pompiers.

16. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

L'inspecteur transmet verbalement son rapport.

09-04-079

17. SOUSSIONS POUR DES TRAVAUX SUR LES CHEMINS

CONSIDÉRANT QUE : deux (2) soumissions ont été reçues pour les travaux de pavage des chemins Solomon, du Sphinx et de la Tourelle, soit :

Pavages Maska Inc. : 414 476.14\$, taxes incluses ;
Sintra Inc. : 489 141.56\$, taxes incluses ;

CONSIDÉRANT QUE : les montants excèdent de beaucoup le montant budgété pour ces travaux ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : les soumissions reçues pour les travaux de pavage des chemins Solomon, du Sphinx et de la Tourelle soient rejetées, celles-ci dépassant largement les montants budgétés.

ADOPTÉ

09-04-080

18. PERMISSION DE VOIRIE POUR TOUTES LES ROUTES DU MTQ SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-ARMAND

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand se porte garante du fait qu'elle pourrait, en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la remise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du ministère des Transports du Québec et les autres exigences particulières apparaissant dans le permis d'intervention, pour un montant estimé ne dépassant pas 10 000.00\$;

QUE : Luc Marchessault, inspecteur municipal, soit autorisé à signer les permis de voirie du Ministère des Transports du Québec pour et au nom de la municipalité;

QUE : la présente résolution soit valide pour une période de 12 mois à compter de la date de l'adoption des présentes.

ADOPTÉ

- 09-04-081 19. **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT AVEC LE M.T.Q.**
- Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Clément Galipeau
et résolu
- QUE: la municipalité de Saint-Armand est intéressée par un renouvellement de contrat pour le déneigement des routes provinciales sur son territoire.
- ADOPTÉ
- 09-04-082 20. **VENTE D'ÉQUIPEMENT D'HIVER**
- CONSIDÉRANT QUE : deux (2) offres ont été reçues pour la vente d'un sens unique et d'une aile de côté, soit :
- | | |
|---------------------|---------|
| J.L.M. inc. : | 2 000\$ |
| Stéphane Therrien : | 450\$ |
- EN CONSÉQUENCE,
- Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Clément Galipeau
et résolu
- QUE: l'offre de J.M.L. inc., 2 000\$, pour la vente d'un sens unique et une aile de côté soit acceptée.
- ADOPTÉ
- 09-04-083 28. **VENTE DU CONTENEUR À RECYCLAGE**
- CONSIDÉRANT QU' : une (1) offre a été reçue pour la vente du conteneur à recyclage, soit :
- Stéphane Therrien : 1 625\$
- EN CONSÉQUENCE,
- Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu
- QUE : la municipalité refuse l'offre de Stéphane Therrien, 1 625\$, pour la vente du conteneur à recyclage.
- ADOPTÉ
- 09-04-084 **ANNONCE DU CONTENEUR**
- Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu
- QUE : le conteneur à recyclage soit annoncé ailleurs pour tenter de le vendre à meilleur prix.
- ADOPTÉ

21H PÉRIODE DE QUESTIONS

- MONIQUE DUPUIS : -KiJi annonce gratuitement les articles à vendre.
-Qui a acheté la fibre optique à l'école?
-Le gouvernement a annoncé 1 milliard pour l'entretien des réseaux d'aqueduc.
- JOSIANNE CORNILLON : -Où est entreposé le camion à déchets?
- JEAN TRUDEAU : Dans six (6) mois il y aura élections, trois (3) citoyens sont présents à la séance, démontrant un manque d'intérêt.
Proposition : à chaque mois, un bulletin municipal informant les citoyens sur chacun des domaines de l'ordre du jour. Je rencontrerais les responsables de chaque domaine avec trois (3) questions :
#1- C'est quoi?
#2- Qu'est-ce qui a été fait depuis 5 ans?
#3- Qu'est-ce qui reste à faire?
Je ferai un compte-rendu, approuvé par le responsable du domaine en question. Je le ferais bénévolement. La municipalité paierait les frais de distribution. En reparler en mai.
- COLETTE LITJENS : Il y a un trou sur l'accotement avant la grange à Laurent Dalpé.

21. TRAVAUX ROUTIERS DE L'AUTOROUTE 35

L'information est transmise aux membres du Conseil.

09-04-085

22. PROJET DE RÉSOLUTION CONCERNANT LA DIMINUTION DES IMPACTS DU TRANSPORT DE LA PIERRE REQUISE PAR LES TRAVAUX DE L'AUTOROUTE 35

- CONSIDÉRANT QUE :** le conseil municipal de Stanbridge Station demandait récemment au Ministère des Transports du Québec, pour une deuxième fois, d'évaluer la pertinence de doter l'intersection de la route 202 et du Chemin de la Carrière d'une voie d'accélération afin de rendre cette portion de voie publique plus sécuritaire;
- CONSIDÉRANTE QUE :** cette demande était justifiée par une augmentation constante du flot de circulation lourde généré par les activités de la Carrière Graymont;
- CONSIDÉRANT QUE :** le Ministère des Transports du Québec dans une correspondance du 27 janvier dernier rejetait cette demande, « le taux d'accident survenus entre 2002 et 2006 étant en dessous du taux critique, et la distance de visibilité à l'arrêt pour les usagers de la route 202 respectant les normes routières en vigueur. » selon l'évaluation du ministère;
- CONSIDÉRANT QUE :** la firme Graymont en vertu d'une entente contractuelle, est devenue le fournisseur du matériel de remblai de l'entrepreneur ayant obtenu le contrat pour la construction de l'autoroute 35;
- CONSIDÉRANT QUE :** le tonnage métrique requis pour la première portion du contrat s'élève à 400 000 tonnes, et que le transport s'effectuera entre avril et novembre 2009;
- CONSIDÉRANT QUE :** ce volume, ajouté aux activités habituelles de la carrière, représente une circulation quotidienne de plus de 900 véhicules lourds empruntant l'intersection de la route 202 et du Chemin de la Carrière;
- CONSIDÉRANT QUE :** la circulation des véhicules lourds effectuant le transport du matériel de remblai se concentrera le jour;
- CONSIDÉRANT QUE :** le projet de construction de l'autoroute 35 est d'une durée de quatre ans;
- CONSIDÉRANT QUE :** l'augmentation très importante du volume de véhicules lourds augmentera de façon toute aussi importante les risques d'accidents;
- CONSIDÉRANT QUE :** le Ministère des Transports du Québec est responsable de la circulation sur les routes provinciales;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Martin Landrville
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : le conseil demande par la présente au Ministère des Transports du Québec de réviser sa récente décision et d'entreprendre de façon accélérée la planification et la réalisation des travaux requis afin d'augmenter la sécurité à cette intersection.

ADOPTÉ

09-04-086

23. DEMANDE DE DOS D'ÂNES SUR LE CHEMIN CHAMPLAIN

CONSIDÉRANT QUE : la lettre de Madame Johanne Corbeil, du 270 avenue Champlain, concernant la vitesse excessive de la circulation sur l'avenue Champlain;

CONSIDÉRANT QUE : sa suggestion d'installer des dos d'ânes sur l'avenue Champlain;

CONSIDÉRANT QUE : cette option a déjà été discutée par le Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE : les véhicules d'urgence sont appelés à circuler fréquemment sur l'avenue Champlain;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : une demande de surveillance accrue sur l'avenue Champlain soit faite à la Sûreté du Québec plutôt que d'installer des dos d'ânes;

QU' : une copie de la lettre de Madame Johanne Corbeil soit annexée à la présente résolution et expédiée à la Sûreté du Québec.

ADOPTÉ

09-04-087

24. DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ DU 429 CHEMIN BENOIT

CONSIDÉRANT QUE : des dommages ont été causés aux cèdres de la propriété de Monsieur Yvon Chevalier et Madame Claudine Quintal au 429 chemin Benoit lors du débroussaillage effectué par André Paris inc.;

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Martin Landreville
et résolu

QUE : dix (10) cèdres soient achetés chez Jean-Pierre Bergeron et plantés au 429 chemin Benoit pour remplacer ceux endommagés lors du débroussaillage effectué à l'automne 2008.

ADOPTÉ

25. LOT 99 AU BOUT DU CHEMIN SOLOMON

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

26. INVITATION AU COLLOQUE RÉGIONAL SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES BROME-MISSISQUOI

À suivre plus tard durant le mois d'avril.

27. COMPENSATION POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE 2007

Recyc-Québec fait l'annonce que la compensation estimée qui sera remise à la municipalité pour la collecte sélective des matières recyclables de l'année 2007 devrait être environ 6 000\$.

09-04-088

29. FORMATION SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : une remise de 10\$ soit faite aux participants à la formation sur le compostage domestique, qui aura lieu le 20 avril prochain, sur présentation d'une preuve d'achat d'un composteur.

ADOPTÉ

30. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Le rapport est déposé.

31. DEMANDE D'AUTORISATION À LA C.P.T.A.Q. PAR MONSIEUR PATRICK BRAULT

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

32. PRÉSENTATION DES PROJETS DE RÈGLEMENT D'URBANISME AU C.C.U. PAR NATHALIE GRIMARD

Nathalie Grimard de la MRC présentera les projets de plan et de règlements d'urbanisme aux membres du Conseil et aux membres du CCU jeudi le 16 avril à 19h.

09-04-089

33. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PAR LA FABRIQUE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité accepte de participer financièrement, avec un montant de 2 843.39 \$, au creusage d'un puits pour alimenter l'église Notre-Dame-de-Lourdes en eau potable.

ADOPTÉ

34. CALENDRIER INTERMUNICIPAL MENSUEL D'ACTIVITÉS

À voir avec le responsable des Loisirs St-Damien afin de déterminer les catégories d'activités acceptés au calendrier.

35. RAPPORT DE LA M.R.C.

- Le comité des carrières fonctionne bien. Monsieur Montagne a été engagé pour recueillir les données.
- Le colloque du PGMR informera les participants sur le prochain site de valorisation.

36. BRUNCH BÉNÉFICE DE L'ASSOCIATION LIBÉRALE PROVINCIALE DE BROME-MISSISQUOI

L'information est transmise aux membres du Conseil.

- 09-04-090 37. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LES ACTIVITÉS SOULIGNANT LE 400^E DE CHAMPLAIN
- Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu
- QUE : suite à la présentation d'un calendrier d'activités pour souligner le 400^e de Champlain, impliquant les municipalités de Saint-Armand, Saint-Georges de Clarenceville et Venise-en-Québec, un montant de 3 000\$ sera disponible de la part de la municipalité de Saint-Armand pour financer lesdites activités.
- ADOPTÉ
38. INVITATION AU « COMITÉ COLLOQUE 2009 - L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE »
- L'information est transmise aux membres du Conseil.
- 09-04-091 39. VÉLOTHON BMP 2009
- Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu
- QUE : la municipalité de Saint-Armand autorise le circuit de 90km du Vélothon BMP 2009 à passer sur une partie de son réseau routier le 13 septembre 2009.
- ADOPTÉ
40. DIVERS
- 09-04-092 ABATTAGE DES PEUPLIERS SUR LE TERRITOIRE DU M.T.Q.
- CONSIDÉRANT : l'analyse des peupliers aux abords du chemin Champlain effectuée par Monsieur François Daudelin, ingénieur forestier pour la MRC de Brome-Missisquoi;
- EN CONSÉQUENCE,
- Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Serge Courchesne
et résolu
- QUE : la demande soit faite au Ministère des Transports du Québec afin de connaître l'échéancier et la description des travaux projetés concernant l'abattage des peupliers sur l'emprise du territoire provincial.
- ADOPTÉ
- UNITÉ DE CHAUFFAGE AU 412 CHEMIN LUKE
- Le sujet est reporté à la séance du mois d'août 2009.
- 09-04-093 STABILISATION DES BERGES
- Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Martin Landreville
et résolu
- QUE : Le groupe Synergis soit mandaté pour effectuer une étude de faisabilité pour la stabilisation des berges aux abords du lac Champlain au coût de 10 500\$, plus taxes, tel que proposé à l'offre du service du 2 octobre 2008.
- ADOPTÉ

09-04-094 CLÔTURE LE LONG DU CHEMIN CHAMPLAIN

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : la clôture soit refaite le long du chemin Champlain où les arbres ont été abattus.

ADOPTÉ

8. RÉUNION DES MAIRES AVEC LE DÉPUTÉ PIERRE PARADIS

Les priorités à présenter à la rencontre des maires avec le député avec le député Pierre Paradis soulevées par les membres du Conseil sont les suivantes :

- Internet à Haute Vitesse
- Traitement de surface sur le chemin Beulac
- Préparation du chemin Solomon
- Réfection des trottoirs dans le village de Saint-Armand

40. DIVERS (SUITE)

09-04-095 MAIRE SUPPLÉANT DU 10 AU 26 AVRIL 2009

CONSIDÉRANT QUE : le maire suppléant, Martin Landreville, sera en vacances à l'extérieur du pays du 10 au 26 avril 2009;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la conseillère Marielle Cartier soit nommée maire suppléant pour la période du 10 au 26 avril 2009.

ADOPTÉ

09-04-096 41. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge Courchesne
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 23H00.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier